

L'Echo Collongeois

Voilà l'été !



Merci au généreux donateur des nouvelles plantes de la Madone.



Dans ce numéro

Edito	2
Que s'est-il passé	3 à 7
Vie pratique	8
Le saviez-vous ?	9 à 11
Infos pratiques	12



Monsieur le Maire, André Duparc

*Vous aimeriez publier
un article ou autre?
Merci d'envoyer
vos suggestions de préférence
par email
ou bien déposez-les à la Mairie.*

*Pour le bulletin d'octobre 2019,
avant le:
15 septembre 2019*

*Nous nous réservons le droit
d'en différer la publication.*

Impressum

Journal municipal de Collonges
Directeur de publication :
André Duparc
Rédaction :
Commission communication
Mise en Page - Impression :
Imprimerie PIETRI Gex
Distribution :
Mairie de Collonges - 1000 ex.

Le mot du Maire

C'est un maire excédé, découragé et qui appréhende les grandes vacances prochaines.

La réalisation du skate-park fait le bonheur des jeunes et l'unanimité des parents, nous recevons beaucoup de félicitations pour cet aménagement sportif. Ces remerciements sont rares et cela nous réconforte pour notre engagement. Malheureusement des personnes indésirables fréquentent ce lieu d'amusement. Le soir surtout une bande de voyous s'accaparent l'espace et s'occupent en arrachant la table de ping pong, une poubelle, laissent traîner leurs mégots, les emballages de leur nourriture et de leur boisson... Ces énergumènes, ces voyous sont quelques-uns à se déplacer en motos pétaradantes et non conformes et prennent les espaces verts pour des pistes de cross. Dernièrement j'ai communiqué à la gendarmerie les plaques minéralogiques de deux motos, les investigations se poursuivent. J'ai été insulté et traité des tous les noms par un de ces désœuvrés qui habite rue de Remolan défavorablement connu par les services de police et de gendarmerie, également la procédure suit son cours... Ces «ados» viennent de casser les vitres de la porte d'entrée du vestiaire, démonter un élément de la main courante du stade et avec, casser

une dizaine de tuiles de rive, ils ont vidé un extincteur, cassé les abris des joueurs (400 euros de réparation pour le club de football), la pelouse est jonchée de tessons de bouteilles... Les employés de la voirie, l'adjoint et le maire passent beaucoup trop de temps à pallier ces dégradations au détriment d'autres priorités. C'est sur le gâteau ces «éducateurs très spéciaux» initient les plus jeunes à la pratique du narguilé!! Je comprends que la brigade de gendarmerie de Thoiry ne peut pas être présente dès mon appel car elle couvre un territoire immense avec un effectif insuffisant et les incivilités ne se limitent pas à Collonges. Pour faciliter leur travail, je demande sous couvert de l'anonymat, aux collongeois de me communiquer toutes informations utiles pour enrayer ces dégradations et punir leurs auteurs. C'est l'affaire de tous. Je suis disponible également pour rencontrer ces «anarchistes» pour les écouter, et comme souvent, du dialogue naîtra la solution à leurs problèmes. Je reste optimiste, la balle est dans leur camp. L'équipe municipale, malgré cela reste motivée pour continuer des projets qui amélioreront votre quotidien. Je vous souhaite de merveilleuses vacances et je vous donne rendez-vous à l'automne.

Amicalement.

André Duparc

MAIRIE DE COLLONGES

du lundi au vendredi : 9h - 11h30

& lundi mardi et jeudi : 17h - 19h

Tel. 04 50 59 61 25 / Fax. 04 50 56 70 63

collonge@cc-pays-de-gex.fr

www.collonges.fr

Le Conseil Municipal se réunit le deuxième mardi de chaque mois.

Les comptes rendus sont affichés devant la Mairie et publiés sur le site internet de la commune.

Imprimé par nos soins sur papier recyclé - ne pas jeter sur la voie publique

Projets en cours

Le chantier du skate park touche enfin à sa fin, la quasi-totalité des aménagements est terminée et il ne reste que des plantations qui seront semées à l'automne. Nous nous réjouissons de l'intérêt que nos jeunes (ou moins jeunes) portent à cet endroit et espérons qu'il sera un lieu de vie ouvert à tous dans le respect de chacun. Nous profitons de ces quelques lignes pour rappeler certaines règles de civisme en matière de gestion des déchets, des poubelles sont à la disposition de tous et nous apprécierions qu'elles deviennent un réflexe pour chacun. A en croire le petit mot trouvé sur place, certains «» partagent notre point de vue (photo1).

Retour sur l'Atelier Graffiti:

Voici quelques images du déroulé de l'atelier graffiti. Nous avons réuni une 15aine de jeunes de la commune pour y participer. Bonne humeur, créativité et professionnalisme étaient au rendez vous de ces journées ensoleillées. Un grand merci à tous pour leur investissement et implication dans ce projet. Le résultat est superbe. Une mention spéciale aux graffeurs Lyonnais de Lyon-bombing pour nous avoir accompagné de leur savoir-faire et de leur pédagogie. Merci également aux équipes techniques de la mairie qui ont préparé les supports, réalisé les sous couches et le verni final ... un projet collectif au service de chacun, à découvrir sans tarder sur place.

Nous profitons également pour vous inviter dès aujourd'hui à l'inauguration du Skate park qui aura lieu prochainement, nous vous tiendrons informés.

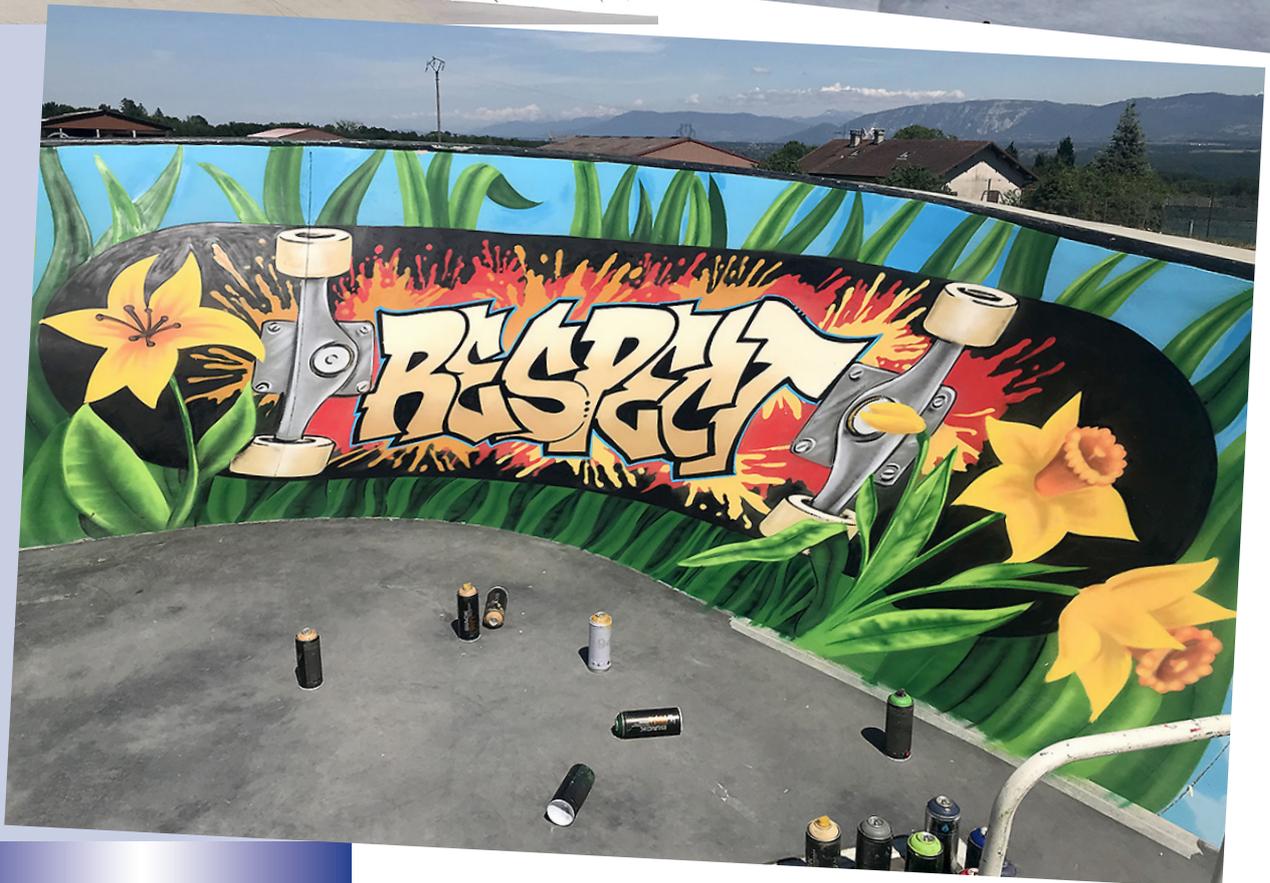
Catherine Meresse



légende photo 1



Que s'est-il passé à Collonges ?



Que s'est-il passé à Collonges ?

Pétanque



Une Partie de Pétanque....ça fait plaisir ! ...

Beaucoup de monde au «clos d'Ecorans» ce dimanche 16 juin. Il faut dire que le temps est magnifique et que depuis plusieurs semaines le soleil a un peu boudé les dimanches. Ça fait du bien de pouvoir à nouveau envahir les terrains de pétanque, tirer ou pointer quelques boules et profiter du cadre exceptionnel ainsi que du club house récemment rénové.

Tout amateur de pétanque peut venir se faire plaisir au «clos d'Ecorans» tous les dimanches à partir de 13h30 si le temps le permet. Cette année la Pétanque Collongeoise organise son concours annuel le samedi 24 août (concours ouvert à tous)

et son traditionnel repas des sociétaires le dimanche 25 août .

Pour animer le village et permettre aux différentes associations de Collonges de se rencontrer et de mieux se connaître, la Pétanque Collongeoise envisage l'organisation d'un concours inter sociétés. Alors présidents d'associations ou de sociétés de Collonges si cette idée vous séduit vous pouvez contacter le président ou venir nous voir au clos un dimanche après-midi pour essayer de mettre au point cette future manifestation. Pour tout renseignement vous pouvez me joindre au 0632323973 .

Le Président Bernard Fol

L'école de danse



Cette année encore, l'association de l'école de danse de notre village a fait salle comble lors des 3 représentations qu'elle a données au centre Ecla de Vulbens en mai dernier. La renommée de l'école de danse lui permet d'atteindre à présent 200 élèves dans une ambiance qui se veut familiale et conviviale. En 2021 elle fêtera ses 50 ans d'existence et travaillera à nouveau sur 2 ans dès la rentrée prochaine pour vous préparer un spectacle qui se veut à la hauteur de l'événement. Ci-dessous voici les disciplines qui vous sont proposées ainsi que les détails concernant les inscriptions.

Bel été à tous

Association Ecole de Danse Collonges

Nous remercions le public venu nombreux à notre Spectacle du 18 & 19 Mai 2019 avec 3 représentations à guichets fermés. Merci !!!

Dans 2 ans nous fêterons nos 50 ans d'existence et sommes heureux de contribuer à l'animation du village

Reprise des cours le: **Lundi 23 Septembre 2019**

Inscriptions à partir du: **15 Août 2019**

auprès de Nathalie Ameno: 04.50.56.71.23.

Tarif annuel: 160.00 Euros

(Tarif dégressif si plusieurs cours suivis ou fratrie)

Pour tout renseignement contactez:

dansecollonges@gmail.com

Eveil / Initiation (3 - 6 ans)

NOUVEAUX COURS 2019 / 2020

Jazz enfants

Urban Mix enfants / ados / adultes

Jazz ados

Modern'Jazz / Contemporain

Jazz adultes

Zumba

Vinyasa YOGA - adultes

Comédie Musicale

Que s'est-il passé à Collonges ?

Erratum:

Nous vous informons que
maître Peggy Simorre avocate
au barreau de l'Ain
a ouvert son cabinet
au 169 rue Bizot
tél 0450202391
portable 0768012507
www.peggy-simorre-avocat.fr
peggy@simorre-avocat.fr.

Le PRINTEMPS du COMITE d'EMBELLISSEMENT et d'ANIMATION de COLLONGES

Les plantations de Printemps.

A la sortie de l'hiver, les bénévoles du Comité ont refleuré notre commune pour l'été. Ce sont plus de mille plantes fleuries qui ont été installées pour le plaisir des yeux de tous les Collongeois.



C'est un beau panier tout neuf pour le coq, avec les bénévoles au travail ...



Le voyage Annuel en Normandie cette année.



Le voyage de cette année nous a amenés à la découverte de cette belle région, de la côte au bocage normand, et de son histoire. Nous avons pu découvrir pêle-mêle Arromanches et toute l'histoire liée au débarquement avec le cimetière Américain, à Caen avec son musée mémorial, à Avranches, au Mont St Michel, à Villedieu-les-Poëles et sa cuivrierie, à Cabourg, aux élégantes cités de villégiature de Deauville et Trouville ainsi qu'à la belle cité maritime de Honfleur. En un mot, encore un superbe voyage organisé par le Comité.

ET A L'AUTOMNE, LE 13 OCTOBRE,
LE COMITE d'EMBELLISSEMENT VOUS DONNE
RENDEZ-VOUS POUR LA FOIRE ARTISANALE.

Que s'est-il passé à Collonges ?

Sou des écoles

Cette année pour la kermesse, les enfants nous ont présenté un super spectacle et le sou des écoles tient à remercier vivement tous les instituteurs et ATSEM qui se sont investis.

Malgré une chaleur caniculaire vous avez été présents à nos stands pour soutenir cette belle association dont tous les profits vont aux diverses sorties des enfants scolarisés à Collonges.



Cette année encore, le sou a fait son maximum pour vous proposer de belles activités comme la pêche aux canards, les courses d'ézyroller, les casses-boîtes, les châteaux gonflables, des jeux d'eau organisés par les pompiers, le maquillage, les tatouages et la nouveauté de cette année, un spectacle du théâtre de la Toupine qui a ravi petits et grands. Nous nous sommes régalés avec les grillades de chez Gaël et les hot-dogs, les pâtisseries (merci aux parents qui les ont préparées) et les crêpes.

Toute l'équipe du Sou des écoles était ravie de vous accueillir et nous espérons que vos enfants ont bien profité de cette fête de fin d'année ! Nous vous souhaitons de très belles vacances et nous vous attendons encore plus nombreux à la rentrée 2019. Des nouveautés sont en cours d'élaboration.

Le prochain rendez-vous est agendé au 29 septembre 2019 pour notre traditionnel Vide-Grenier.

Abonnez-vous à la page Facebook du Sou pour ne rater aucune info !

Nous avons toujours de l'énergie lorsqu'il s'agit de l'intérêt de nos enfants, mais nous manquons souvent de bras. C'est pour cela que l'on compte sur vous. Si vous avez quelques heures à nous accorder lors des manifestations, n'hésitez pas à nous le faire savoir afin de vous inscrire sur une liste d'aide.

Malheureusement, cette année nous avons le regret de voir partir plusieurs de nos membres. Le Sou a donc plus que jamais besoin de renforts!!! Venez rejoindre l'équipe du Sou, dans une ambiance conviviale ! N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse mail mirianne.maillard@yahoo.fr!

A très vite,

Toute l'équipe du Sou des écoles !



FRELON ASIATIQUE ET RECHERCHE DE NIDS

Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire rhônalpin. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité¹ et la santé des abeilles².

Plan de surveillance et de lutte régional

Un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par la FRGDS³, en partenariat avec la FREDON⁴, vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.

Deux types de nids peuvent être observés:

Les nids primaires : visibles dès les premiers beaux jours, au printemps,

Les nids secondaires : visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.

Comment signaler un individu ou un nid?

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement:

Sur la plateforme de signalement en ligne: frelonsasiatiques.fr
En téléchargeant l'application mobile «Frelon Asiatique»

2018 : progression forte du nombre de nids découverts

Sur l'ensemble de la région Rhône-Alpes, le nombre de nids observés en 2018 est de 1360 contre 414 en 2017. Les conditions climatiques de l'année semblent avoir été favorables au prédateur. Il poursuit sa progression dans l'Ain, 31 nids ayant été recensés et détruits en 2018 contre 5 en 2017.

Carte 1: Signalements confirmés de frelon asiatique (nids et individus) sur le département de l'Ain en 2018



Règlement UE 2016/1141 de la Commission du 13 juillet 2016

2) Arrêté du 26 décembre 2012

3) FRGDS: Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire

4) FREDON: Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles

LE FRELON ASIATIQUE

NID PRIMAIRE

NID SECONDAIRE

SIGNALEZ SA PRESENCE !

Vous suspectez la présence d'individus ou d'un nid de frelon asiatique ? Prenez une photo et signalez votre suspicion :

→ Sur le site www.frelonsasiatiques.fr

→ Ou en téléchargeant l'application mobile

Frelon Asiatique

Ce dispositif est dédié à la surveillance du frelon asiatique, espèce exotique envahissante. Pour la destruction de nids de guêpes ou autre insecte, merci de contacter un désinsectiseur professionnel.

La vie des abeilles n° 2 : le miel

Pourquoi 7000 à 7500 fleurs pour un gramme de miel: Une abeille ne pèse qu'un dixième de gramme, peut transporter une charge équivalente à $\frac{3}{4}$ de son poids.

Ce sont donc 100 à 130 fleurs qui reçoivent sa visite à chacun de ses voyages.

Dans le nectar ou le miellat que 20 pour-cent de sucre (glucose ou fructose) et 80 pour-cent d'eau.

Pour aboutir au miel, l'abeille devra évaporer 60 pour-cent d'eau progressivement pour devenir du MIEL.

Le miel pour l'abeille

Le miel est la nourriture principale de l'abeille : Les abeilles sont de véritables «alchimistes».

L'abeille butineuse récolte le nectar des fleurs ou le miellat à l'aide de sa langue, véritable pompe à aspirer le nectar ou le miellat.

Ce liquide sucré est stocké dans le jabot de l'abeille ou il se mélange à des sécrétions riches en enzymes.

De retour à la ruche l'abeille régurgite le contenu de son jabot dans le jabot d'une autre abeille ou dans les alvéoles.

Ce nectar est repris 3 à 4 fois par des abeilles «intérieure» qui l'enrichissent à leur tour de sécrétions salivaires.

Ainsi l'excès en eau contenu dans le nectar ou le miellat s'évapore progressivement pour aboutir au miel.

Le miel stocké dans l'alvéole est alors operculé.

Le miel pour l'homme

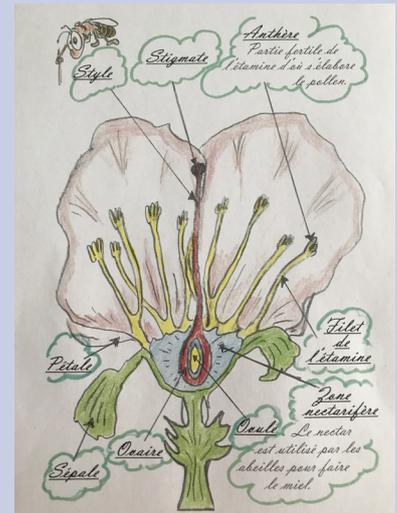
Le miel: aliment naturel énergétique

Le miel est universellement connu pour être le produit principal de la ruche, naturel par excellence, puisqu'issu de la transformation du nectar des fleurs et du miellat par les abeilles butineuses.

Depuis l'antiquité, l'homme le consomme pour parfaire son alimentation en éléments nutritifs de première qualité. Le miel est en effet très énergétique, riche en différents types de glucides. Il se révèle utile en période de convalescence, pour aider à la croissance des enfants et, comme on l'a découvert récemment, pour améliorer la cicatrisation des plaies dues aux brûlures.

Le miel a donc toute sa place sur nos tables. Il peut être savouré grâce à ses différents «»: toutes fleurs, sapin, colza, bruyère, lavande qui possèdent tous des vertus énergétiques et curatives pour le mieux-être.

Petit complément à l'image 2 : Sa langue véritable pompe à aspirer le nectar, ou le miellat, le liquide sucré est stocké dans son jabot. L'abeille va à la ruche déposer sa charge.



L'HOMME QUI A VU L'HOMME QUI A VU L'OURS

En ce début d'année, un homme de la région parisienne, profitant de la saison hivernale pour se rendre dans les alpes suisses pratiquer son sport favori, à savoir le snowboard, observait avec contemplation depuis le TGV le paysage du marais de l'Étournal, situé sur les communes de Collonges et Pougny.

Tout à coup ce dernier aperçoit, en contrebas de la voie de chemin de fer, une silhouette. Cette vision, c'est celle d'une ourse brun adulte accompagnée de son petit. Cet homme, qui a longtemps vécu aux Etats Unis et fait ses études au Canada, a eu l'occasion de voir de nombreux ours en milieu naturel et affirme haut et fort qu'il ne peut se tromper! Le plantigrade, réintroduit à la fin des années 1990 dans les

Pyrénées, n'est plus présent dans le Jura depuis plus d'un siècle. Les seuls ours présents à proximité sont soit au parc de la Tête d'Or à Lyon, soit au zoo de Servion en Suisse. Aucun ne se serait échappé.

Alors hallucination, beauté de nos paysages ressemblant au Canada ou autres, le mystère reste entier.

Pour avoir la dernière présence formelle de l'ours aux alentours de notre commune de Collonges, il faut remonter dans les années 1850-1860.

En 1853, le 9 octobre plus précisément, sur la commune de Farges, a été abattue une mère et son ourson. Dans l'imaginaire collectif, la chasse à l'ours est l'une des plus prestigieuses qui soient, mais en fait c'était une pratique peu glorieuse, comme le montre les faits qui se sont déroulés ce jour-là:

«Des chasseurs de Farges, avertis qu'une ourse et ses petits avaient été vus dans un bois près d'un champ d'avoine, sont montés à la montagne. A quatre heures, le bois était cerné et le chien donnait de la voix comme sur la piste d'un lièvre. L'ourse sortit bientôt du bois et essuya le feu de plusieurs chasseurs qui continuèrent la poursuite, guidés par le sang qu'elle perdait en abondance; elle s'était arrêtée à une petite distance, un coup de fusil à bout portant l'a achevée. Un de ses petits était en même temps tué d'un seul coup. Le deuxième n'a pas été revu. L'ourse pesait 90 kg . Elle a été vendue le lendemain à Genève, où cette chair est très appréciée, au prix de 180 francs.»



Autre histoire relatée dans les Colonnes de «abeille le 8 Décembre 1860» :

«2 Décembre, on vendait à Genève la chair d'un ours. L'animal était de taille. Il pesait environ deux cents kg. On rapporte que la semaine dernière des chasseurs du pays de Gex poursuivant un lièvre sur la commune de Crozet, rencontrèrent à la première neige l'empreinte du pas de l'ours. Ils se mirent aussitôt à suivre ses traces, laissant courir le lièvre. Arrivés dans les bois de Pouilly Saint-Genis, nos chasseurs crurent reconnaître le fourré où la bête se cachait. Ils chargèrent à balle et se postèrent. Bientôt l'ours parut sous un sapin. L'un des chasseurs fit feu, mais l'ours, blessé peu grièvement, s'enfuit dans la direction de Farges, où quelques jours après, d'autres disciples de Saint Hubert le tuèrent. Autre nouvelle, une ourse et ses petits se prélassent en ce moment aux environs de la Commune de Collonges. Prenez garde à vous.»

En ce milieu de 19^e siècle, la présence des ours sur le canton de Collonges était encore bien ancrée, alimentant certaines histoires rocambolesques mais vraies. On raconte qu'un ours descendu des sommets du Sorgia, traversa la passerelle du pont de Lucet à Bellegarde sous le nez du douanier sarde en faction dans sa cabane, sans que celui-ci, à défaut de lui demander ses papiers, vide sa carabine sur cet ennemi dangereux. Notre ours affola le lendemain les villageoises des communes proches qui se rendaient au marché de Bellegarde où elles purent donner l'alerte. Il fut abattu dans les bois de Franclin par M. Nivollet, coiffeur à Bellegarde et M. Cotin buraliste à Coupy.

Plus tard la présence des ours dans le pays de Gex était due aux montreurs d'ours. En effet, ceux-ci passent de village en village et offrent un spectacle pour le plus grand plaisir des enfants et des adultes. Chacun trouve là une occasion de se divertir, car les loisirs sont tout de même rares au début du siècle.

Les ours, dont quelques-uns sont sans doute les derniers du Jura, domptés par leurs maîtres, exécutent des numéros en échange d'une petite somme d'argent.

La coutume finira dans les années 1920.

Emmanuel Deville



Alph. Grosjean, édité.

Informations pratiques

Pompiers 18 ou 112 (portable)
Gendarmerie 17
Police pluri-communale 04 50 59 33 12

Médecins 04 50 56 71 00
Infirmières 04 50 56 71 64
Pharmacie 04 50 59 60 17
Dentiste 04 50 59 61 31
Kinésithérapeute 04 50 59 66 19
Psychologue 06 15 47 47 59
Assistante sociale 04 50 42 12 65
École & psychologue 04 50 59 68 30
Podologue 04 50 59 54 79
Sage-femme 06 63 86 16 66

Familles Rurales 09 75 17 14 37
alshcollonges@gmail.com
Bibliothèque 04 50 56 72 06
bibliotheque.collonges@orange.fr

Horaires pour le bricolage, jardinage

Du lundi au vendredi:
8h – 12h / 14h – 19h30

Samedi:
9h – 12h / 15h – 19h

Dimanche & jours fériés:
10h – 12h



Horaires déchetterie Péron

	Horaires d'hiver (nov. à fév.)	Horaires d'été (mars à oct.)
Du lundi au vendredi	8h30 - 12h et 13h30 - 17h	8h30 - 12h et 13h30 - 18h
Samedi	8h30 - 17h	8h30 - 18h
Dimanche	9h00 - 12h	9h00 - 12h



AGENDA

Événement concours de pétanque au clos d'Ecorans
(voir article Bernard)

Mercredi 18 septembre 2019 : Don du sang au foyer rural de 16h30 à 19h30
Amicale Donneurs de Sang Collonges et environs 04 50 59 61 60

Dimanche 29 septembre 2019 : Vide-grenier organisé par le Sou des Ecoles au foyer rural
Sou des Ecoles 06 49 99 90 31 soucollonges@yahoo.fr

Samedi 5 octobre 2019 : Vente pâtisseries organisée par la Paroisse
sur la place de la fontaine à côté de la Mairie le matin
Comité Paroissial guy.tornare208@orange.fr

Dimanche 13 octobre 2019 : Foire artisanale au Foyer Rural
organisée par le Comité d'Embellissement
Comité d'Embellissement 04 50 59 60 32 franceranieri@hotmail.com

Samedi 19 octobre 2019 : Repas des Aînés CCAS de Collonges
Mairie de Collonges CCAS 04 50 59 61 25 collonge@ccpg.fr

Samedi 26 octobre 2019 : Bal d'Halloween organisé par la Jeunesse d'Ecorans
Jeunesse d'Ecorans 06 13 71 90 53 melina.deville7@gmail.com

